

10 gestes pour réduire vos déchets !



1 Limitez les emballages :
26 Kg de déchets en moins*!

Je limite les emballages



2 Préférez les écorecharges :
1 Kg de déchets en moins*!

J'utilise des écorecharges



3 Produisez votre compost :
40 Kg de déchets en moins*!

Je fais du compost



4 Imprimez moins :
6 Kg de déchets en moins*!

Je limite mes impressions



5 Utilisez un Stop Pub :
15 Kg de déchets en moins*!

Je mets un « STOP PUB »



6 Donner vos anciens vêtements :
2 Kg de déchets en moins*!

Je donne des vêtements



7 Préférez les cabas ou sacs réutilisables :
2 Kg de déchets en moins*!

J'utilise un cabas



8 Réparez vos appareils :
16 à 20 Kg de déchets en moins*!

Je fais réparer mes appareils



9 Achetez en vrac :
2 Kg de déchets en moins*!

J'achète à la coupe



10 Adoptez les gestes alternatifs :
20 Kg de déchets en moins*!

STOP au gaspillage alimentaire

DES QUESTIONS SUR VOS DÉCHETS ?
Nous vous guidons !

Appelez-nous au

N° gratuit | 0800 88 11 77

Appel gratuit depuis un poste fixe

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Des informations complémentaires peuvent être obtenues en appelant le numéro gratuit d'information sur les déchets, lors des animations organisées par Montpellier Agglomération avec les messagers du tri et de la prévention, dans les Maisons de l'Agglomération, sur le site web de l'Agglomération ou par mail à gestiondechets@montpellier-agglo.com

Les pictogrammes reproduits dans cette brochure sont de source ADEME.



* Estimation par personne et par an

Guide prévention de la Communauté d'Agglomération de Montpellier

Je réduis mes déchets



« Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas »
(anonyme)

Pourquoi agir ?

Soucieuse de protéger et de préserver son patrimoine naturel exceptionnel et très attachée à la qualité de vie de ses concitoyens, Montpellier Agglomération accorde une importance majeure à la préservation de l'Environnement, notamment grâce à la collecte sélective et à la valorisation des déchets ménagers. Mise en service de l'unité de méthanisation Amétyst, gestion des Points Propreté et des mobiliers de collecte en apport volontaire, exploitation du centre de tri Déméter pour la valorisation des déchets recyclables et de la plate-forme de compostage de Grammont... l'ensemble des actions menées par notre Communauté d'Agglomération s'inscrit dans une démarche globale de développement durable.

Cependant, consciente que « le meilleur déchet, c'est celui que l'on ne produit pas », la Communauté d'Agglomération de Montpellier a décidé de porter également ses efforts sur la prévention des déchets, une action qui permet de les limiter à la source et de diminuer ainsi de façon notable leur impact écologique et économique.

Chacun d'entre nous est acteur du changement dans ce domaine, et une réflexion préalable aux achats, permettant de s'interroger sur ses besoins réels, de choisir des conditionnements adaptés à la structure familiale et d'éviter le gaspillage alimentaire, est encore le moyen le plus efficace de réduire la quantité de déchets produits.

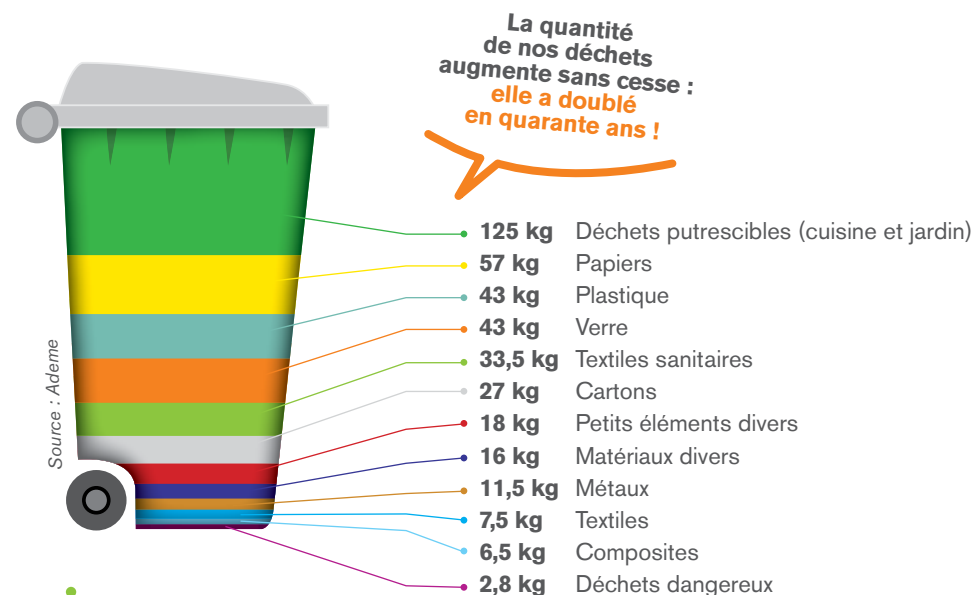
Cette brochure, qui se veut claire et pédagogique, vous propose des gestes simples pour agir au quotidien, que ce soit à la maison ou sur votre lieu de travail. C'est en adoptant de nouvelles habitudes de consommation que nous pouvons agir de façon durable sur la préservation de notre environnement, et la collaboration de l'ensemble des citoyens est un gage de réussite.

La Communauté d'Agglomération de Montpellier

Produire des déchets est une conséquence normale de la vie de chacun d'entre nous et de nos actes de consommation.

Les gérer pour en **réduire la quantité**, permettre le réemploi de ce qui peut l'être, donne à chacun le moyen de les maîtriser, c'est ce qu'on appelle la **prévention**.

Le premier indicateur de la réduction est donc la quantité de déchets produits. Elle s'accompagne dans l'idéal de la diminution de la nocivité des déchets, et participe donc à la préservation de l'environnement.



**En
savoir
plus**

Aujourd'hui, dans l'agglomération de Montpellier, chacun d'entre nous produit **604 kg* de déchets par an**, qui se retrouvent dans nos poubelles et les conteneurs de tri (**421 kg**) ainsi qu'en déchèteries (**183 kg**). Cela représente **247 000 tonnes** à l'année. Les coûts de collecte et de traitement ont aussi considérablement augmenté...

La quantité de déchets produits par an par tous les habitants de l'agglomération pourrait recouvrir 230 terrains de foot sur une hauteur de 1 mètre.

** année de référence 2010*

Comment réduire mes déchets ?

1 Maîtriser ma consommation

C'est avant tout une affaire individuelle, et chacun détient la possibilité d'agir sur sa production de déchets à la source, c'est à dire en faisant des choix lors de ses actes d'achat.

Suivant la nature des produits choisis, un même chariot de supermarché (moyenne annuelle pour 4 personnes) peut passer **du simple au double** en terme de poids de déchets produits !



Sur le plan économique, l'achat des produits réalisé en appliquant les critères de sélection des chariots « mini-déchets » permet une économie de **512€ par an et par personne**, tandis que les chariots « maxi-déchets » occasionnent une dépense annuelle de 291 € de plus par personne.

(Mesure des indicateurs de suivi de l'offre éco-responsable en matière de prévention des déchets, à destination des ménages / étude ADEME 2009)

* quantité totale de déchets produits par an pour un foyer de 4 personnes

2 Éviter le gaspillage des produits alimentaires

Le consommateur peut intervenir à deux niveaux :

En étant vigilant dans son geste d'achat

- + acheter ce qu'il faut (faire une liste de courses) pour le temps qu'il faut (vérifier les dates de péremption),
- + choisir le conditionnement le mieux adapté : éviter les suremballages ou les portions individuelles inutiles,
- + préférer les aliments conditionnés dans des emballages recyclables.

En gérant au mieux l'utilisation de ses achats

- + ne pas perdre inutilement des produits (utiliser le strict nécessaire, cuisiner les restes...)

La maîtrise n'est pas synonyme de privation ou de contrainte, c'est avant tout une réflexion préalable à l'acte d'achat.



La quantité d'aliments non utilisés atteint **20 kg/personne/an**. 7 kg sont jetés sans avoir été déballés, 13 kg sont jetés sans avoir été consommés.

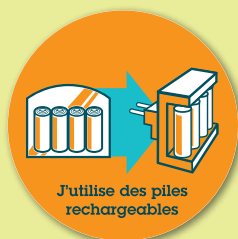
Jeter des aliments ce n'est pas seulement perdre des ressources, c'est aussi gaspiller l'argent qui a permis de les acheter !

Comment réduire mes déchets ?

3 Choisir les produits de grande consommation (non alimentaires) en fonction de leur emballage

Les réflexes simples :

- + utiliser des produits en gros volumes (produits d'entretien et de lessive...),
- + utiliser les éco-recharges et réutiliser les emballages (remplir le premier flacon de lessive avec un berlingot),
- + utiliser des piles et accumulateurs rechargeables,
- + utiliser des textiles lavables (torchons, serpillères) et non des lingettes jetables.

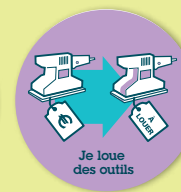


4 Penser à la seconde vie des objets achetés

◆ Pour les appareils électriques et électroniques, le mobilier, les vêtements, les jouets, les livres... la durée d'usage peut atteindre plusieurs années.

Cependant, lorsqu'ils ne nous conviennent plus, ces objets restent encore souvent utilisables, c'est ce qu'on appelle le réemploi.

Ils peuvent être collectés par des entreprises de l'économie sociale et solidaire (type Emmaüs) et donnés ou revendus aux personnes dans le besoin.



Votre objet peut être réutilisé ?

Pensez au don aux associations humanitaires !

En savoir plus

Les écolabels ci-dessous (européen et français) signifient que les produits concernés répondent à des critères de moindre impact sur l'environnement.



En savoir plus

Les collectes solidaires organisées sur le territoire de Montpellier Agglomération montrent que **40% des équipements électriques, 50% des mobiliers et 90% des vêtements collectés sont ré-employables.**

Les bons gestes

1 À la maison

Je choisis

- + Des achats raisonnés en fonction de mes besoins et tenant compte des délais de consommation,
- + les produits en vrac ou moins emballés,
- + de boire l'eau du robinet dans une bouteille réutilisable,
- + les sacs réutilisables et les cabas,
- + les grands conditionnements plutôt que les portions individuelles,
- + les emballages réemployables et les éco-recharges de produits concentrés,
- + les appareils, ustensiles et produits ayant une longue durée de vie,
- + de faire réparer les appareils électriques quand c'est possible, ou de les retourner au fournisseur lors d'un nouvel achat,
- + de donner mes meubles, vêtements, livres, jouets usagés mais en bon état,
- + de composter les déchets de jardin,
- + d'éviter les publicités non adressées grâce à un stop pub.



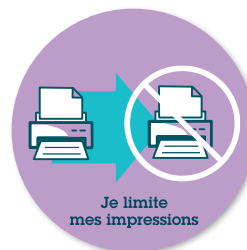
J'évite

- D'acheter plus que je ne peux consommer dans les dates de validité des produits,
- les produits en portions individuelles,
- les bouteilles d'eau,
- les sacs de caisse,
- les emballages à usage unique,
- les produits et appareils jetables,
- de jeter des équipements dont je n'ai plus l'usage mais qui sont encore utilisables.

2 Au travail

Comme à la maison, j'évite de produire des déchets inutiles

- + Je communique sans papier (oralement, par message électronique, par téléphone),
- + je n'imprime que les documents nécessaires,
- + j'utilise les fonctions recto-verso et mise en page par défaut,
- + j'utilise le dos des feuilles inutilisées pour mes brouillons,
- + j'archive mes documents sur l'ordinateur,
- + j'utilise des équipements et des fournitures réemployables,
- + je dépose les différents déchets dans les bonnes filières de tri, valorisation, réemploi,
- + j'utilise des emballages réutilisables,
- + j'utilise une vaisselle réutilisable pour le café (une tasse et non un gobelet jetable) et les repas pris sur place.



En savoir plus

La consommation de papier par agent administratif est en moyenne de 40 ramettes, tous formats confondus, soit 20 000 feuilles.

Imprimer en recto-verso, changer le format (2 pages sur une) permet une réduction de 30 à 50% de papier utilisé.

Réduire les impressions, c'est diminuer de 6 kg/personne le poids des déchets du bureau.

Et le TRI dans tout ça ?

TOUS LES MOYENS DE RECYCLAGE POUR LES DÉCHETS PRODUITS



Le bac jaune, c'est pour les déchets recyclables

- Boîtes métalliques, cannettes et aérosols
- Briques alimentaires, boîtes et emballages carton
- Bouteilles et flacons en plastique
- Journaux, magazines, prospectus



Le bac orange, c'est pour les biodéchets

- Restes de repas
- Epluchures de légumes et de fruits
- Fleurs fanées
- Essuie-tout, mouchoirs en papier
- Sachets d'infusion, marc de café, filtres à café



Le bac gris, c'est pour les déchets ménagers résiduels

Tout ce que vous ne mettez pas dans les bacs jaune et orange, soit :

- Sacs, films, suremballage plastique et barquettes en polystyrène
- Couches-culottes, articles d'hygiène, coton
- Barquettes plastique et aluminium souillées



La poubelle jaune
La poubelle orange
Les points d'apports volontaires et les points propreté
Le derniers recours : la poubelle grise

300
conteneurs
papier

850
conteneurs
verre

Les points d'apports
volontaires



20
Points
Propreté

Que pouvez-vous y déposer ?

- Objets encombrants*
- Végétaux*
- Matériaux de construction et gravats*
- Batteries de voiture
- Déchets toxiques ménagers
- Huiles non végétales
- Piles

* Dépot inférieur à 1m³

En
savoir
plus

Depuis 2008, les déchets collectés en **bacs gris** dans l'Agglomération de Montpellier sont acheminés vers l'unité de méthanisation AMETYST pour un traitement destiné à en extraire les éléments biodégradables pour :

- produire du biogaz combustible utilisé pour la production d'énergie,
- produire du compost utilisable pour les amendements des espaces verts et terrains agricoles ou forestiers

Les indésirables

Le verre, les métaux, les textiles sanitaires et les plastiques non biodégradables polluent les apports, alourdissent inutilement et peuvent endommager les installations. C'est d'autant plus regrettable que le verre, les métaux et les bouteilles plastiques sont recyclables.

Les déchets spéciaux, généralement toxiques, peuvent nuire gravement au traitement biologique.